



MAIRIE
D'ARCENS

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S. Du 14 avril 2022

Président : Monsieur GIROT Thierry.

Présents : Mme CLAUZIER Brigitte, Mme COURTAULT Joëlle, M. DEBARD Jean-Louis, M. GIROT Thierry, Mme MARMEY Martine, M. PAGNAULT Pierre, Mme SAUZÉ Georgette.

Absents excusés : M. FAURE Jean-Marc à Mme COURTAULT Joëlle, Mme TALARON Nadège à M. PAGNAULT Pierre

La séance du Conseil d'Administration est ouverte à 17 heures 30.

Désignation du secrétaire de séance : Madame COURTAULT Joëlle a été élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte administratif 2021 et du compte de gestion 2021
2. Vote du budget primitif 2022
3. Questions diverses.

1) Approbation du compte administratif 2021 et du compte de gestion 2021

Monsieur le Président, expose au Conseil Municipal, après l'avoir porté à la connaissance, le compte administratif 2021 du C.C.A.S.

<u>Fonctionnement,</u>		<u>Investissement,</u>	
Recettes	3 795,27 €	Recettes	0 €
Dépenses	3 596,58 €	Dépenses	0 €
Excédent :	198,69 €	Solde :	0 €

Résultat de clôture de l'exercice : +198,69 €

Après délibération et vote du Conseil d'Administration, le compte administratif 2021 et le compte de gestion 2021 sont validés à l'unanimité.

2) Vote du budget primitif 2022

Monsieur le Président présente, au Conseil d'Administration, le budget primitif 2022 du C.C.A.S.

- a) Fonctionnement,
Recettes et Dépenses équilibrées à : 3 998,69 €
- b) Investissement,
Recettes et dépenses équilibrées à : 0 €

Après délibération et vote du Conseil d'Administration, le budget primitif pour l'année 2022 est validé à l'unanimité.

3) Questions diverses :

Le point suivant a été abordé :

- Prochain conseil d'administration en juin pour présentation de la semaine bleue d'octobre.

Le Président
GIROT Thierry

